EN RUSSIE

Une séance tumultueuse A LA DOUMA

Saint-Pétersbourg, 6 mai.

M. Goremykine a pris hier pour la première fois la parole à la Douma. Il a été l'objet d'une manifestation des plus turbulentes de la part des socialistes. L'un de ceux-ci, M. Tscheidze, se distingua par une particulière violence. L'extrême gauche ne laissant pas parler le président du conseil auquel elle criait : « A bas les tyrans ! », le président de la Chambre, M. Rodzianko, proposa l'expulsion de sept socialistes.

Six de ceux-ci se retirèrent immédiatement ; mais le septième, M. Tscheidze, déclara qu'il ne céderait que devant la force.

La séance fut alors interrompue. Le commandant du palais, suivi de soldats, procéda, sans aucune violence d'ailleurs, à l'expulsion de M. Tscheidze.

Deux autres députés furent encore expulsés de la même manière.

Toutefois le jeu de l'obstruction se poursuivit. A trois reprises, M. Goremykine voulut prendre la parole ; trois fois le vacarme recommença.

D'autres expulsions par la force armée eurent lieu. Ces expulsions furent faites d'abord individuellement ; puis comme elles prenaient trop de temps, on expulsa quatre députés d'un seul coup.

Finalement, bien que les travaillistes et les socialistes démocrates fussent toujours aussi enragés, le tumulte diminua, car leurs rangs étaient tout à fait clairsemés.

Pendant ces expulsions de vingt et un députés socialistes, les autres partis d'opposition demeurèrent parfaitement calmes, tandis que la droite applaudissait.

A la suite de cette séance tumultueuse, le bruit courait hier dans les couloirs de la Chambre que le vice-président, M. Gonovalof, serait poursuivi pour le discours du socialiste Tscheidze, du 24 mars dernier, qui fut déjà l'objet de poursuites contre ce dernier. On reproche au vice-président de la Chambre qui dirigeait les débats pendant cette séance de n'avoir point usé de ses pouvoirs pour arrêter l'orateur ou pris des mesures décisives contre lui. Ces bruits ne sont pas sans augmenter encore l'émotion qui règne déjà dans les groupes libéraux. Pour le moment, ils ne sont ni confirmés, ni infirmés par les milieux gouvernementaux.

Devant le conflit grandissant entre le gouvernement et la Douma, on dit que le président de la Chambre, M. Rodzianko, demandera une audience au tsar pour faire un rapport sur l'incident. C'est dans cet atmosphère de nervosité à la suite de diverses tentative du pouvoir exécutif de diminuer les droits déjà si restreints des députés, que va s'ouvrir aujourd'hui la discussion du budget.

Des pourparlers sont engagés pour décider quels crédits devront être refusés en manière de protestation contre l'attitude du cabinet à l'endroit de la Douma. Il est à peu près certain que les crédits demandés en excédent de ceux accordés l'année dernière, seront refusés, car même les octobristes sont décidés à cette forme modérée d'obstruction budgétaire.

L'attitude du gouvernement à l'endroit de la Douma a provoqué dans les milieux parlementaires de l'opposition ou même modérés, et dans la presse libérale, une émotion visible. Les groupes de gauche et une partie de ceux du centre sont décidés à manifester le mécontentement de la Chambre en présence de cette tentative de porter atteinte à ses droits. Ce n'est que sur les proportions que doit prendre cette protestation que les sentiments diffèrent.

Les partis avancés ne parlent de rien moins que de refuser les crédits importants ; les députés modérés estiment que le refus de certains crédits supplémentaires ou d'ordre secondaire seraient une manifestation suffisante. Le conflit entre le gouvernement et la Douma qui subsistait latent devant le boycottage de M. Kokovtzof, et qui n'avait eu de trêve que dans l'attente de ce que ferait le nouveau ministère, a repris toute son acuité. Il est même devenu plus grave, et il se traduit aujourd'hui par de l'hostilité contre un cabinet trop enclin à écouter les conseils de la réaction.

Des bruits de dissolution de la Douma ont couru. Ces bruits sont une indication non point de ce qui se produira, mais de ce que désirent les partisans de l'ancien régime. Aussi le « Courrier de la Bourse » croit-il devoir recommander de la prudence et de la dignité à la Chambre pendant la discussion du budget qui a commencé hier, afin de ne pas donner prise à des adversaires qui ne manqueraient pas d'exploiter contre elle toute tentative d'obstruction en dehors des moyens légaux. Le journal du parti octobriste, le « Golos Moskvi », exhorte tous les partis progressistes à l'union afin de lutter contre les efforts du gouvernement pour diminuer les droits légaux de la représentation nationale.

Le « Novoïé Vrémia » prend à ce propos un ton officieux pour demander à la Douma de ne pas mettre ses menaces à exécution.

Le « Grajdanine », le porte-parole du prince Metschersky, signifie aux députés de l'opposition que leur attitude menaçante n'a aucune espèce d'importance

FÉMINISME

Lettre d'une ouvrière sur le vote des femmes

Mon mari est un brave ouvrier, mais il a malheureusement l'habitude de fréquenter les cabarets le dimanche, le lundi, et de boire plus que sa soif. A part ce grand défaut il est courageux et il aime ses enfants, tout en leur donnant un mauvais exemple. J'évite de le suivre au cabaret et je mets le ménage en ordre lorsque j'ai terminé le travail du magasin qui me donne de l'ouvrage.

Ma fille aînée, Louise, est à l'Ecole supérieure, bien souvent elle parle de choses que les hommes prétendent seuls pouvoir comprendre ; aussi elle nous a entretenus des droits méconnus de la femme et du féminisme. Dans ce cas mon mari hausse les épaules, mais il n'oserait pas attaquer Louise, qui saurait lui répondre, et les autres enfants écoutent volontiers leur grande sœur qui combat aussi l'alcoolisme.

A propos du vote des femmes, mon mari, impatienté, me dit tantôt que ses enfants prenaient les idées d'aujourd'hui, qu'il n'y pouvait rien, mais qu'il prétendait que sa femme laisse de côté toutes ces sottises et se tienne à la cuvelle ou à la machine à coudre, et voilà que Marguerite, qui a juste neuf ans, dit :

— Moi, je crois que les femmes doivent voter !

Mon mari faillit en laisser tomber sa pipe.

— Où allons-nous, bougonna-t-il, si les marmots s'avisent de parler politique. Si cela continue je mettrai Louise en fabrique et devant le métier elle aura vite oublié toutes les sottises du féminisme.

— Si tu fais une pareille chose, m'écriai-je, je m'en irai de la maison, et dussé-je travailler nuit et jour, Louise continuera à étudier. L'instruction est la fortune du pauvre.

— Je suis le maître, s'écria mon mari.

— Papa, ne te fâche pas, dit Marguerite, Madame, à l'école, nous a demandé si nous avions entendu parler des élections, nous avons dit que oui, surtout parce que les hommes se soûlent ces jours-là.

Madame nous a expliqué que les hommes sont libres de boire, de se disputer, de battre leur femme parce qu'ils ont fait les lois, et elle nous a dit d'écrire comme pour une composition, ce que nous pensions de cela.

— Et vous n'avez su que répondre, ricana mon mari.

— Au contraire, les élèves ont répondu et je sais par cœur presque tout ce qu'elles ont écrit.

— Et qu'as-tu dit, demandai-je ?

— Je pense que les femmes pourraient voter comme les hommes. On pourrait supprimer les estaminets, les femmes auraient peut-être les mêmes droits que les hommes !

Mon mari, stupéfait, regardait la petite qui continua en riant : Une a écrit : « Les femmes devraient voter. Elles devraient voter parce que les hommes ne buvraient pas si tant ! », et elle continua :

— Jacqueline, qui a 10 ans, a écrit : « La femme doit voter parce qu'elle travaille comme les hommes ».

Laurence, qui a mon âge, a écrit : « Les femmes doivent voter parce qu'elles valent autant que les hommes. »

Etiennette a écrit : « Les femmes devraient voter parce que les hommes seraient plus sérieux. »

Une autre : « Si les femmes votaient les hommes ne seraient plus rosses. » Georgette a écrit : « Les femmes valent autant que les hommes, il n'y aurait plus tant d'ivrognes si elles votaient. Elles devraient voter parce que les hommes ne seraient pas si méchants. Elles devraient voter parce qu'il n'y aurait pas tant de disputes et pas tant d'ivrognes. »

Mon mari écoutait la petite qui ajouta que deux ou trois compagnes trouvaient que les femmes ne devaient pas voter.

— Peut-être que leur maman boit aussi ! conclut Marguerite en faisant la moue !

— C'est certain, riposta mon mari, les femmes sont faites pour tenir leur ménage, pour ravauder, lessiver, frotter et faire la cuisine, elles boivent aussi, et elles n'ont rien à nous reprocher. Après le travail, le plaisir.

— Elles ont suivi le mauvais exemple, fit la petite d'un air entendu, si Madame arrivait à l'école comme papa rentre le lundi, les élèves se moqueraient d'elle et plus personne ne croirait ce qu'elle dit.

— Assez, gamine, s'écria mon mari, je gagne la vie de tous, ici, je suis le maître.

Louise, qui rentrait, avait entendu la fin de la discussion.

— Maman travaille plus que tous ici, dit elle, et si nous sommes propres et bien portants, nous le devons à l'ordre et au courage qui ne lui ont jamais manqué. Si le bon cousin, le père Labeille, vous aide pour que je continue mes études, c'est surtout parce qu'il connaît les vertus de ma chère maman. Je viens de le rencontrer, il tenait le journal. — Ça va bien, me dit-il, les femmes donnent en ce moment un bel exemple aux hommes, au moins elles savent ce qu'elles veulent et ce qu'elles font.

Mon mari se leva, frappa sur la table.

— J'ai assez de tous vos contes, les femmes !... doivent obéissance à leur mari !

— Ce qui prouve qu'on doit modifier les lois, [illegible] travail. — Et je transcris cette scène de ménage en vous priant de la faire imprimer parce que c'est la vérité.

Paul GRENDEL.

Un officier aviateur se tue au Maroc

Tanger, 6 mai.

On mande de Rabat :

Deux aéroplanes militaires étaient partis pour établir une ligne d'étapes entre Meknès et Ito. L'un des appareils était piloté par le lieutenant Lague qui était accompagné du sapeur Bonnereau.

L'autre appareil était monté par le sergent Fabre.

L'aéroplane du lieutenant Lague a capoté à une hauteur de 400 mètres.

Le lieutenant a été tué sur le coup ; son passager est presque indemne, il n'a qu'une légère entorse au bras.

Les obsèques de l'infortuné aviateur seront célébrées demain, à Ito.

Le nouveau directeur de l'enseignement primaire

Hier a été publié le décret en vertu duquel M. *Lapie*, *recteur de l'académie de Toulouse*, est nommé, comme nous l'avons fait prévoir, directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'instruction publique, en remplacement de M. Gasquet, décédé.

Le nouveau directeur de l'enseignement primaire est né en 1869 à Montmort (Marne). Boursier de licence et d'agrégation à la Sorbonne, il obtint l'agrégation de philosophie en 1893. Professeur de philosophie dans les lycées de Tunis (1893-1896), de Pau (1896-1898), il fut nommé en 1898 maître de conférences de philosophie à la faculté des lettres de Rennes. En 1902, M. Lapie obtenait le doctorat ès lettres avec une thèse pleine d'aperçus nouveaux : « La Logique de la volonté ». Chargé de cours de philosophie à la faculté des lettres d'Aix, M. Lapie devenait en 1903 chargé de cours, puis professeur de philosophie à la faculté des lettres de Bordeaux, où il restait jusqu'en 1911, date de sa nomination de recteur de l'académie de Toulouse.

M. Lapie a publié un certain nombre d'œuvres critiques et philosophiques, telles que les *Civilisations tunisiennes* (1898) ; la *Justice par l'Etat* (1899) ; *Pour la raison* (1902) ; la *Femme dans la famille* (1908). Il a collaboré activement aux revues sociologiques, pédagogiques et philosophiques, publiant des études particulièrement remarquées sur les *Effets sociaux de l'école*, sur la *Criminalité juvénile et l'école publique* — étude qu'invoquait récemment M. René Viviani, ministre de l'instruction publique, dans son discours sur la défense de l'école laïque — enfin sur les *Elèves avancés et retardés*.

Le Scrutin de Ballottage

2e CIRCONSCRIPTION DE DOUAI

Le 26 avril dernier, les républicains de la 2e circonscription de Douai ont signifié à M. le baron des Rotours qu'ils ne voulaient pas de lui. Après de longues hésitations M. des Rotours, qui avait proclamé avec hauteur, qu'aucun membre de sa famille n'avait jamais été mis en ballottage, M. des Rotours, dis-je, a daigné maintenir sa candidature. Sans espoir d'ailleurs, car le blackboulé du 26 avril est assez clairvoyant pour comprendre que les électeurs ne se dédiront pas à 15 jours d'intervalle.

Mais si M. le Baron affronte la lutte sans joie, sa mélancolie n'est pas partagée par ses agents électoraux. Il semble que ceux-ci aient dépassé la mesure permise. Non satisfaits de transformer en un gigantesque abreuvoir la 2e circonscription de Douai, quelques-uns d'entre eux ont provoqué des scènes assez regrettables dont plusieurs centaines de personnes ont été les témoins.

Des amis dont la loyauté est indiscutable, nous rapportent même que ces messieurs, évidemment « amis de l'ordre » — sur le papier, — ont molesté quelques braves gens insensibles à leurs promesses.

Et voilà qui n'est pas fait pour rehausser le prestige de leur employeur.

Auprès de ces gens, les amis de M. Guislain ont une fière allure. Leur désintéressement est admirable, et depuis le début de la campagne électorale ils ont eu une attitude qui a obligé leurs adversaires eux-mêmes au respect. Aussi les sympathies se groupent-elles chaque jour plus nombreuses et plus chaudes autour de Louis Guislain, autour de l'honnête travailleur qui a toujours loyalement servi les intérêts de sa circonscription, et qui sera réélu dimanche à une écrasante majorité.

LIQUEUR
CORDIAL-MÉDOC

DERNIÈRE HEURE

NOS DÉPÊCHES

Le Drame du "Figaro"

LES DERNIERS TÉMOINS

Paris, 6 mai.

Les jours se suivent et se ressemblent. M. Boucard, en effet, continue à entendre des témoins, sans incident notable.

Le seul incident qui se soit passé cet après-midi a été provoqué par les gardes municipaux de planton dans le couloir de l'instruction et qui en vertu de prétendus ordres du Parquet, prétendaient empêcher les reporters photographes d'opérer !

Il est vrai qu'aujourd'hui les témoins entendus *ne sont pas ceux cités par M. Caillaux* !

A deux heures, M. Boucard a reçu la déposition de M. Emile Berr, rédacteur au « Figaro ».

Le témoin n'a fait que confirmer les dépositions faites hier le docteur Pencelton, collaborateur à ce journal, et par M. Quillard, rédacteur.

On sait que nos deux confrères ont déposé au sujet des papiers que M. Calmette portait sur lui au moment où il fut si lâchement assassiné.

Le caissier du « Figaro », on se le rappelle également, a déclaré hier avoir reçu le soir du drame, une enveloppe cachetée qu'il déposa dans son coffre-fort ; il l'ouvrit le lendemain en présence de MM. Glaser et Berr, qui ont été entendus cet après-midi.

L'enveloppe contenait uniquement la fameuse lettre signée « Ton Jo » et le document Fabre.

De tous les papiers, a dit M. Berr au juge seuls ces deux documents ont été extraits.

Les autres n'ont même pas été examinés.

D'ailleurs jamais M. Calmette, dans ses conversations, n'a laissé supposer qu'il publierait des lettres intimes.

A M. Emile Berr a succédé M. Glaser. Le témoin a quitté le cabinet du juge un peu avant quatre heures.

Il n'a fait également que confirmer les dépositions faites hier par MM. Poncelton et Quittard que nous rappelons plus haut.

LA CLOTURE DE L'INSTRUCTION

M. Boucard doit entendre ce soir ou demain, M. Prestat, président du conseil d'administration du « Figaro ».

Il est probable que ce sera l'un des derniers témoins. Le juge a terminé ou presque son instruction.

Nous croyons savoir qu'il transmettra samedi ou lundi son volumineux dossier au procureur général.

On pense que l'affaire ne viendra pas avant juillet aux assises et qu'elle occupera deux audiences, sinon trois.

Le mystère de Landerneau

AUDITION D'UN FONCTIONNAIRE DES POUDRES ET SALPÊTRES

Brest, 6 mai.

Le juge d'instruction a procédé aujourd'hui à l'audition de M. Goss, fonctionnaire des poudres et salpêtres, spécialement chargé du contrôle d'un certain nombre d'usines, notamment de la Grand'Palud.

Ce témoin, se plaçant à un point de vue technique, a déclaré que le coton tourni par M. Cadiou aux poudreries était de teinte rouge et de qualité très inférieure.

« Ces constatations ne sont pas nouvelles, a ajouté M. Goss ; je les ai relatées dans plusieurs rapports à l'inspiration desquels — je dois à la vérité de le reconnaître — M. Pierre était complètement étranger. »

NOUVEAUX TÉMOIGNAGES

Brest, 6 mai.

M. Bidart de la Noë a entendu cet après-midi, 4 ouvriers de l'usine. Trois d'entre eux ont vu M. Cadiou à l'usine dans la matinée du 30, alors que M. Pierre affirme l'avoir quitté pour la dernière fois, le 29, à 11 h. 15 du matin. Le 4e témoin a confirmé la déposition du contremaître Biguard. Il a déclaré avoir vu son patron le 30 au matin, en compagnie de l'ingénieur. Il les a encore aperçus ensemble à 11 heures. De nouveaux témoins seront entendus demain.

Une femme criminelle

Lorient, 6 mai.

Une cultivatrice de Méréac, la nommée Monnier, née Constance Guillemin, âgée de 48 ans, a tué son mari dans des conditions épouvantables. Elle lui a vidé sur la tête le contenu d'un chaudron, plein d'eau bouillante. Le malheureux, ébouillanté, a succombé après plusieurs heures d'atroces souffrances. La criminelle, arrêtée, a allégué, pour sa défense, qu'elle avait à se plaindre de son mari qui ne travaillait plus et s'adonnait à la boisson au point de rentrer, chaque soir, en état d'ébriété.

Les événements du Mexique

LA MÉDIATION — PROCHAINE RÉUNION DES NÉGOCIATEURS

Washington, 6 mai.

On annonce que la première réunion des négociateurs dont la médiation a été acceptée par les Etats-Unis et le Mexique, aura lieu, le 18 courant, sur le territoire canadien, à proximité des chutes du Niagara.

Le général Huerta a fait savoir qu'il désignait, en qualité de plénipotentiaires, Augusto-Rodriguez Rabasa et Louis et Guerro.

Alors qu'hier, à Washington, on croyait devoir définitivement renoncé à la participation des insurgés mexicains, on a décidé de faire une nouvelle tentative pour amener le général Carranza à accepter l'arbitrage des républiques sud-américaines.

PRÉPARATIFS MYSTÉRIEUX

New-York, 6 mai.

Les dépêches de la Vera-Cruz confirment les préparatifs mystérieux qui seraient faits à bord d'un croiseur étranger pour y recevoir une haute personnalité mexicaine à la veille de quitter le territoire de la République. On n'hésite pas à dire qu'il s'agirait du général Huerta ou du général Blanquet, peut-être même du président et de son lieutenant. Toujours est-il que les bruits relatifs à une fuite du chef de l'Etat circulent avec persistance. On va même jusqu'à prétendre qu'en facilitant l'exode des citoyens américains dont il garantissait la sécurité, le président songeait à prévenir les obstacles diplomatiques qui l'eussent empêché, le cas échéant, d'obtenir un sauf-conduit.

LES BRUTALITÉS MEXICAINES

Londres, 6 mai.

Le « Daily Telegraph » à New-York envoie à ce journal un compte rendu de l'arrivée à la Nouvelle-Orléans de 632 réfugiés, venant du Mexique.

Sauf quelques exceptions tous les Américains paraissaient très mécontents de la politique des Etats-Unis au Mexique. Des cris de : « Au diable Bryan » se sont fait entendre. La plupart déclarent que c'est grâce au drapeau britannique qu'ils ont eu la vie sauve et non au drapeau américain, qui n'est plus respecté au Mexique.

Au moment du débarquement, tandis que de nombreux réfugiés criaient hurrah pour l'Angleterre, un homme, juché sur un mât, déplia un drapeau anglais et cria : « Je suis Américain. On m'avait toujours dit à l'école que le drapeau américain était l'emblème de la force et de la sécurité. Maintenant je vous dis : j'ai honte de mon pays ».

D'autres réfugiés ont tenu un langage analogue.

Le correspondant du « Daily Telegraph » donne des détails émouvants sur les actes de sauvagerie commis par les Mexicains contre des Américains, hommes, femmes et enfants. Un des chefs de la Compagnie pétrolifère Aguila de Tampico, M. Sargent, rapporte qu'un propriétaire américain des environs de Tampico, M. Gourd, a vu sa propriété envahie pendant la nuit par une bande de Mexicains qui se sont introduits de force sous prétexte de perquisitionner. Ils ont lié le fermier à un arbre, immobilisé M. Sargent et emmené les trois filles de M. Gourd pour les violenter.

Un autre passager affirme que cette histoire est exacte et que les Mexicains ont tué toute la famille Gourd.

Autre fait : Un industriel américain, M. Hard, qui avait une usine de produits chimiques à Mexico, reçut l'ordre de fabriquer de la poudre sans fumée pour l'armée mexicaine. Il refusa. Sur quoi on ordonna de le fusiller. Il s'enfuit dans sa maison, tandis que des soldats détruisaient son usine.

Les soldats le rejoignirent chez lui, où se trouvaient Mme Hard et trois autres femmes. M. Hard se cacha dans un placard et sa femme parvint à s'enfuir. Alors les soldats mexicains, furieux, violentèrent les trois autres femmes.

Ces actes n'ont pas été vengés.

LA REPRISE des travaux parlementaires en Italie

Rome, 6 mai.

La Chambre des Députés reprend ses travaux après un mois de vacances.

Elle aura à discuter les nombreux projets de loi énoncés par le gouvernement dans son programme et les modifications que celui-ci se propose d'apporter aux projets militaires et financiers de ses prédécesseurs. C'est ainsi qu'elle devra se prononcer sur la question de l'abandon de l'impôt global sur les successions.

Les milieux parlementaires sont calmes et l'on ne prévoit aucune attaque dangereuse contre le ministère Salandra.

Le scandale Rochette

M. BIDAULT DE L'ISLE COMPARAIT DEVANT LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE

Paris, 6 mai.

La Cour suprême s'est réunie, cet après-midi, à huis-clos, en audience solennelle, pour y discuter du cas de M. Bidault de l'Isle, le président de la chambre des appels correctionnels de la Cour de Paris, mis en cause devant la commission d'enquête à propos de l'affaire Rochette.

On se rappelle que M. Bidault de l'Isle, qui avait prononcé la remise de l'affaire Rochette à la demande du procureur général, M. Fabre, obéissant lui-même à la pression exercée sur son esprit par MM. Monis et Caillaux, avait été convaincu, au mois de mars dernier, d'avoir fait un témoignage inexact devant la première commission d'enquête.

Revenant sur ses précédentes déclarations, le magistrat avait d'ailleurs confirmé dans la séance du 20 mars, les affirmations contenues dans le procès-verbal Fabre.

C'est en raison de son attitude et de ses variations que le garde des sceaux a décidé sa comparution devant le Conseil supérieur.

Dans cette première audience, les conseillers des trois chambres de la Cour de Cassation, qui étaient présidés par le premier président Baudouin, ont entendu, tout d'abord la lecture par le procureur général Sarrut, qui occupait en personne le siège du ministère public, de la plainte du garde des Sceaux saisissant le Conseil supérieur de la magistrature.

Les termes de cette plainte ont été discutés par M. Maillet, le conseiller de la Chambre civile, chargé du rapport, et l'on a statué sur le fait de savoir s'il y avait lieu de procéder à une enquête supplémentaire.

Dans quinze jours c'est-à-dire le mercredi 20 mai, le Conseil supérieur de la magistrature se réunira à nouveau pour entendre le rapport de M. Maillet, les explications de M. Bidault de l'Isle, le réquisitoire de M. le procureur général Sarrut et la plaidoirie du défenseur du président Bidault de l'Isle, Me Mornard, président du conseil de l'Ordre des avocats à la Cour de cassation et au Conseil d'Etat.

Après quoi la Cour suprême statuera.

LES PEINES APPLICABLES

Les peines que peut prononcer le Conseil supérieur de la Magistrature sont les suivantes : la censure simple, la censure avec réprimande, la suspension provisoire, la censure avec réprimande comportant de droit privation de traitement pendant sa durée, enfin la Cour suprême peut prononcer la déchéance d'un magistrat.

On pense généralement au Palais que la censure simple sera prononcée contre M. Bidault de l'Isle, à moins qu'il ne soit acquitté.

A propos de la mort d'un fou

Paris, 6 mai.

Certains journaux du matin relataient les circonstances dramatiques dans lesquelles un nommé Gueliet, atteint d'aliénation mentale, aurait péri à l'infirmerie du Dépôt, où il venait d'être transporté.

On disait que, dans un accès de démence, le malheureux s'était jeté sur un gardien pour lui mordre une oreille, et que les autres gardiens prirent si énergiquement la défense de leur collègue que le fou succomba aux coups violents qu'ils lui avaient assénés.

De l'enquête prescrite, il résulte que cette version est inexacte.

Gueliet s'est tué lui-même, probablement inconsciemment, en se brisant la tête contre les parois de sa cellule.

Drame de la jalousie

Le Havre, 6 mai.

Vers 4 heures, cet après-midi, un marin du « Puerto-Rico », Georges Pène, 19 ans, eut une discussion dans un débit, avec Mlle Marie-Louise Cochin, dont il était fort jaloux. Le revolver entra bientôt en jeu ; le marin tira sur la jeune fille ; celle-ci put éviter le projectile qui atteignit à l'aine une voisine, Mme Lelièvre, mère de 3 enfants, et qui se trouvait dans le débit. L'état de Mme Lelièvre, qui est enceinte, est très grave. Le meurtrier a été arrêté.

Une querelle tragique

Auxerre, 6 mai.

Le nommé Bernard, terrassier, employé aux travaux du chemin de fer de Sens à Nogent-sur-Seine, et un ouvrier agricole de M. de Pigot, fermier à Vaululsant, se trouvant en état d'ivresse, se prirent de querelle. Au cours de la bataille l'ouvrier agricole fut tué.

Feuilleton du 7 mai — 65

Cocorico

Grand Roman Patriotique

DE

R. FLORIGNI ET CH. VAYRE

— Vite... suivez-moi. Nous ne sommes pas en sûreté, ici... on causera plus tard. Il nous faut à l'instant quitter Spandau.

— Mais...

— Nous sommes dénoncés, surveillés, épiés ; je vous dirai pourquoi plus tard. Pas une minute à perdre. J'ai là une barque pilotée par trois hommes sûrs. Nous trouverons des costumes de matelots que nous revêtirons. Nous descendrons la Havel jusqu'à la Sprée, et nous suivrons le cours de la Sprée jusqu'à ce que nous soyons loin de cette ville maudite.

Un coup sonna à l'horloge.

— Il n'est que temps. C'est à minuit qu'on doit s'emparer de nous... ici même, vite, vite...

Alberis, Militch et Prosper suivirent Ludovic le long de la Havel, sans mot dire. Ils tournèrent la tour Julius, s'enfoncèrent sous les arbres, descendirent sur la berge. Ils virent une barque amarrée à une grosse pierre.

Ludovic siffla doucement.

De la barque trois hommes surgirent.

— C'est moi, dit Ludovic, êtes-vous prêts ?

— Oui, mon prince.

— Mon prince, murmura Prosper...

— Oui, dit à voix basse Ludovic, je me fais passer pour le prince de Schwartz, que je croyais avoir tué. Je t'expliquerai tout plus tard... n'aie pas l'air surpris... Ne m'appelle plus par mon nom.

— Compris, dit Prosper, qui ne comprenait pas.

Les trois hommes montèrent dans la barque.

— Nagez, ordonna Ludovic.

Les rames lentement, se levèrent, s'abaissèrent sans bruit.

Le canot silencieusement glissa sur l'eau.

— Les vêtements, demanda Ludovic.

Le patron de la barque prit sous les banquettes des vareuses de laine, des chapeaux de cuir. Les trois passagers revêtirent ces déguisements. Nul ne parlait.

La barque rapidement s'éloigna de la Tour Julius, passant sous le pont, glissant dans la Sprée. Comme une ombre, elle glissait. Les becs électriques, sur la rive, n'éclairaient pas sa marche de fantôme. Leur clarté mourait au bord de l'eau.

On dépassa plusieurs ponts. Les clartés se firent plus rares. Une masse sombre surgit.

— Les remparts, murmura Ludovic.

Une vigie interpella :

— Ho ! de la barque !

— Patron Marcus et ses hommes, répondit le patron, vous nous avez fait passer l'examen tout à l'heure, si vous le désirez, on va s'arrêter.

— Non... passez.

On entendit le bruit d'une chaîne tombant dans l'eau. La voie était libre. La barque passa. On était hors de Spandau...

A ce moment, lentement, sinistres derrière les fugitifs, dans la ville endormie, les douze coups de minuit.

Le son grave des heures parvint affaibli jusqu'à eux.

Ludovic eut un petit rire.

— Ah cette fois, patron, demanda Prosper à voix basse, je crois que ça y est et qu'on ne nous prendra pas, hein ?

Ludovic continua à rire doucement. Mais il ne répondit pas.

Les rameurs faisaient force de rames... La barque volait sur la Sprée...

CHAPITRE XXVI

TROP TARD !

Lorsque Ludovic recouvra sa raison, qui avait failli sombrer à la vue de son cousin expirant, il se retrouva dans son lit.

Un effort de mémoire lui rappela la tragique événement.

Il pleura longtemps à chaudes larmes. Puis, faisant appel à son énergie, il dompta son chagrin.

— Les femmes pleurent les morts, les hommes les vengent, dit-il d'une voix sourde. Je n'ai qu'à venger Henri. J'ai à reconquérir Héléna, j'ai mon pays à servir, à défendre.

Il sonna. Keller accourut. Le digne intendant, pour changer, était entre deux vins.

— Keller, demanda Ludovic, depuis combien de temps suis-je couché ?

— Ah ! s'écrie Keller, Monseigneur ne délire plus... Monseigneur a toute sa raison. Gloire à la noble famille de Schwartz.

— Keller, répéta Ludovic, je vous ai posé une question.

— J'y réponds, Monseigneur. Vous m'avez demandé — quelle joie est la mienne ! — depuis combien de temps — que ce jour est heureux pour moi ! — vous étiez souffrant.

— Oui... répondez !

— Eh bien ! noble prince, lorsque le démon eut mis en lambeaux le corps d'Otto Schultz, et que nous vous trouvâmes étendu près de ce cadavre qui puait le soufre... c'était le 20 de ce mois. Nous sommes le 25.

— Le 25 novembre ! s'écria Ludovic. Vite... mes vêtements...

— Mais, Monseigneur...

— Mes vêtements, vous dis-je.

— Faible comme vous l'êtes, vous n'avez pas mangé depuis le 20...

— Je mangerai quand je serai habillé. Obéissez !

Ludovic repoussa ses couvertures, sauta à bas de son lit. Mais il avait trop présumé de ses forces. La tête lui tourna, il chancela. Sans Keller, il serait tombé.

Les tempes bourdonnantes, il s'assit dans un fauteuil.

Une sueur froide baignait son visage, ses mains...

— C'est vrai que je suis faible, murmura-t-il. Cela me passera. Un peu de nourriture... un vin généreux me rendront mes forces... il faut que j'aille à Spandau. Il est huit heures ; vous ferez atteler le coupé pour midi. Keller. J'irai en voiture jusqu'à Erkner. Vous m'accompagnerez jusque-là... jusqu'à la gare, Keller.

— Je suis aux ordres de Monseigneur... Cependant.

— Aidez-moi à me vêtir, je vous prie.

Keller se conforma aux désirs de Ludovic.

A moitié habillé, à la grande surprise de l'intendant, Ludovic se leva, fit quelques pas. Il était horriblement pâle.

— Cela va mieux, Keller, dit-il. La nourriture dissipera cette faiblesse passagère. Allez me chercher du porto et des biscuits.

Keller sortit, et contre son habitude, revint après peu de temps. Il trouva Ludovic complètement habillé, assis dans son fauteuil. Il trempa deux biscuits dans un verre de porto. Un peu de sang colora ses joues.

— Je me sens mieux, dit-il. Je vous recommande le porto, Keller, quand vous aurez des faiblesses. A présent, dites-moi, qu'a-t-on fait du corps de ce malheureux ?

— D'Otto Schultz ? balbutia Keller.

— Oui.

— Ma foi, mon prince, vous me chasserez si vous voulez, mais j'ai pensé que le corps de cet homme ne pouvait pas rester plus longtemps dans ce château. Les griffes du démon avaient labouré son corps de telle façon qu'on aurait dit des blessures. Le malin esprit avait même poussé la méchanceté jusqu'à teindre de sang un petit couteau et le placer à côté du cadavre pour faire croire à un crime. Un crime au château de Schwartz ! Votre nom glorieux, Monseigneur, eût été déshonoré par la présence ici des juges, des policiers...

— C'est vrai ce que vous dites là...

— Je savais bien que Monseigneur m'approuverait, triompha bruyamment l'intendant.

— Alors, vous avez enterré ce pauvre Schultz.

Keller, embarrassé, hésita.

— L'enterrer... pas précisément, Monseigneur, cependant, c'est tout comme...

— Parlez donc... Qu'avez-vous fait ?

— Je l'ai fait jeter le soir même dans le torrent qui coule derrière le château et va aboutir à deux lieues d'ici, dans un lac souterrain. Si donc, par hasard, — ce qui est inadmissible, car le torrent est impétueux et profond, — on retrouvait son cadavre, on ne pourrait décemment venir enquêter sur cette mort au château de Schwartz.

Ludovic, rêveur, ne répondait pas. Si triste qu'il fût de voir sans sépulture le corps de son cousin, du frère d'Héléna, il ne pouvait songer à faire rechercher le cadavre d'Henri Malherbe pour le faire enterrer.

Et quelle tombe serait la sienne ?

L'enfouir secrètement en un coin isolé, que piétineraient les passants peut-être, qu'iraient déterrer les chiens errants, ou bien lui donner comme dernier asile le luxueux tombeau des Schwartz ? C'était inadmissible.

En y réfléchissant, Ludovic était contraint de s'avouer que la seule solution raisonnable avait été trouvée par cette brute de Keller.

Il se tourna vers l'intendant.

— Keller, dit-il, vous avez bien agi, je suis content de votre zèle. Je vous autorise à prendre 50 florins sur l'argent que vous avez en dépôt.

Le visage de Keller s'épanouit, rayonna.

— Monseigneur, balbutia-t-il

— Donnez-moi votre bras. Je veux essayer de marcher un peu... de prendre l'air...

La promenade fut salutaire à Ludovic. Il se sentit renaître au grand air. Il rentra fatigué, mais mangea de grand appétit, se reposa jusqu'à midi.

Lorsqu'il prit place dans la voiture avec Keller, il ne ressentait plus qu'un peu de faiblesse, un léger étourdissement.

(*A suivre*).

CHOCOLAT
DELESPAUL-HAVEZ
UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR
PAR SA QUALITÉ ET SA FRAICHEUR
98, rue Nationale, Lille